



Archi-Strasbourg

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
Période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

Vendredi 19 janvier 2023 à 18.30
Au Foyer de l'Etudiant Catholique – Place Saint Etienne - Strasbourg

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de participants (membres ou non) présents : 15

Fabien Romary, Président de l'association Archi-Strasbourg, remercie les membres du bureau qui se sont investis durant l'exercice 2022-2023 et dans la préparation de cette assemblée générale.

1. Bilan de l'année écoulée – événements 2022-2023

Evénements :

Anne-Françoise Auberger, vice-présidente de l'association, présente le rapport d'activités de l'année 2022-2023 et la revue de presse.

► voir le rapport d'activités en annexe

Elle présente également le nouveau flyer de l'association.

Développements informatiques :

Il y a eu peu de développements informatiques majeurs cette année. Les actions entreprises sur le site sont surtout le fait de mises à jour de sécurité et de maintenance indispensable.

Contributeurs selon leur lieu d'habitation :

- Sur Strasbourg : une dizaine de contributeurs
- Sur Colmar : une contributrice
- Sur Besançon : un contributeur

2. Rapport de la trésorière

Les comptes sont présentés par Laurence Luong, trésorière.

Au 30 septembre 2022, l'association affichait un bilan de 10 144 €. Au 30 septembre 2023, il était de 16 794 €.

Il est à noter que les dépenses informatiques n'apparaissent pas sur les comptes de cette année car elles ont été réglées d'avance sur le budget de l'année dernière.

En revanche, pour l'année 2023-2024, entre 5 000 € et 10 000 € seront à prévoir.

Adhérents :

- nombre d'adhérents : 88 (+ 17 par rapport à l'année dernière)
- nombre d'adhérents donateurs : 22
- nombre de donateurs n'étant pas adhérents : 21

Cotisations :

Cette année, le montant correspondant aux cotisations est de 1 579 € contre 1 301 € l'année dernière. Il y a eu 88 adhésions.

Dons :

Le montant des dons de cette année est de 3 078 € contre 2 398 € l'année dernière.

Subvention :

L'association a reçu une subvention de 5 000 € de la part de la ville, même montant que l'année dernière.

Compte de résultats au 30/09/2023

Charges	Du 1/10/2022 Au 30/9/2023	Produits	Du 1/10/2022 Au 30/9/2023
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Hébergement du site et infogérance	2 140 €	Report solde antérieur	10 144 €
Développement du site	0 €	Cotisations	1 579 €
Mailing / Newsletter	233 €	Dons	3 078 €
Nouveau dépliant	182 €	Intérêts bancaires	169 €
Autres frais	561 €	Subvention de la ville	5 000 €
Charges financières			
Frais bancaires	60 €		
Total des charges	3176 €	Total des produits	19 970 €
Solde créditeur	16 794 €	Total général	19 970 €
Total général	19 970 €		

3. Rapport des réviseurs aux comptes

Les comptes sont certifiés par Anne Ludwig et Pierre Stumpf.

4. Quitus

L'assemblée donne quitus à la trésorière en la personne du Président, et la remercie.

5. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Après consultation de l'assemblée les tarifs restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- 20 € cotisation de base
- 30 € cotisation couple
- 10 € cotisation étudiant, bénéficiaire du RSA et personnes non-imposables, sur justificatif

Dans un contexte inflationniste **le maintien des mêmes montants pour devenir membre est un signal fort**. Nous souhaitons que notre association soit visible et accessible au plus grand nombre. De fait, nous comptons fortement sur ceux qui peuvent faire un don pour continuer à nous développer. Plus nous aurons de budget et plus nous pourrons fournir des données de qualité.

Les dons à partir de 10 euros sont déductibles des impôts. Un reçu fiscal est délivré par l'association.

Les donateurs ou entreprises mécènes, qui le souhaite, sont visibles sur le site à l'adresse suivante : https://www.archi-wiki.org/Nos_donateurs

6. Budget 2022-2023

Proposition de budget prévisionnel de 10 000 €, acceptée par l'assemblée.

7. Point sur l'avancement du projet de médiation des maisons à pans de bois

Le projet de recensement des maisons à colombages, pour lequel plusieurs collectivités avaient été approchées par Archi-Strasbourg, n'a pour l'instant pas donné de résultat.

L'objectif serait d'embaucher un professionnel ou doctorant pour réaliser ce travail (sur un secteur et/ou une typologie de bâti) et mieux faire connaître les maisons à pans de bois, plus que jamais menacées par les contraintes de performance énergétique (isolation), coût des travaux, méconnaissance technique et loi ZAN (Zéro artificialisation Net), applicable dès maintenant et qui crée une forte contrainte sur le foncier (terrain constructible).

Les maisons à colombages ont des qualités historiques, culturelles et écologiques qu'il convient de faire mieux connaître et protéger. L'idée, en plus du recensement, serait de présenter ce travail au public (médiation) et sur les réseaux sociaux.

La Collectivité Européenne d'Alsace ne nous a pour l'instant pas répondu concernant notre demande de subvention (demande effectuée en date du 16/10/2023).

La Région Grand-Est n'a pour l'instant pas répondu à notre demande d'information suite à divers échanges pour obtenir une subvention (10/11/2023).

L'idée n'est pas de faire la même chose que le service de l'inventaire, ce qui n'aurait aucun sens, mais d'agir selon la méthodologie d'Archi-Wiki, dans un objectif de contribution citoyenne. La majorité des contributeurs sont des bénévoles et non des professionnels.

Une autre possibilité serait de recruter un stagiaire pour effectuer ce travail. Nos recherches à ce jour auprès de l'ENSAS (école d'architecture) sont restées infructueuses, un candidat pressenti s'étant désisté.

Ce projet aurait tout son sens sur Archi-Wiki puisque les alsaciens citoyens seraient invités à contribuer, ce qui permettrait probablement de faire des découvertes sur notre bâti local.

Les recherches de financement ou de stagiaire continuent...

8. Divers / Questions

Un membre nous demande si Archi-Strasbourg participe à l'événement « Strasbourg, capitale du Livre 2024 ». Nous n'avons pas proposé d'événements spécifiques, mais nous continuerons tout au long de l'année à communiquer sur les nouveaux ouvrages en rapport avec nos activités (architecture, patrimoine, ...). Ce fut d'ailleurs le cas récemment avec la présentation de l'ouvrage de « Les joyaux de l'architecture Art Nouveau / Art-Déco à Strasbourg de 1900 à 1930 » par Robert Dulau au Café Michel.

9. Présentation des derniers développements du site et contributions

Deux nouvelles fonctionnalités ont été mises en ligne :

- Possibilité de faire des « recherches au hasard » :

https://www.archi-wiki.org/Spécial:Page_au_hasard

- Affichage d'îlot sous forme de polygone pour les ensembles urbains. Exemple :

[https://www.archi-wiki.org/Adresse:Maisonnettes_de_la_Kibitzenau_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Maisonnettes_de_la_Kibitzenau_(Strasbourg))

Notre site est désormais présent sur trois villes, avec des contributeurs actifs sur Strasbourg, Colmar et Besançon depuis un an.

La séance se termine à 19h45. L'Assemblée est suivie du verre de l'amitié pour un moment convivial.